

L'AVEUGLEMENT PERSISTANT DE VALERIE PECRESSE

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a diffusé aujourd'hui à la presse et aux organisations syndicales l'intervention qu'elle a faite devant le CTPU convoqué ce jour et qui n'a pu se tenir puisque le SNESUP avait décidé de boycotter cette séance (*). La ministre ne comprend toujours pas qu'à une crise globale que le gouvernement a déclenchée, il lui faut apporter des éléments nouveaux aptes à prendre en compte les revendications. Son intervention au CTPU manque une nouvelle fois le fond et la forme.

Sur le fond, Valérie Pécresse se contente de répéter avec autosatisfaction ses propos antérieurs et, n'apportant aucune inflexion notable, elle maintient une approche juxtaposée des différents dossiers revendicatifs. Dans la nuance de ses répétitions, pourraient se profiler quelques inflexions mineures sur les volumes de promotions, les congés scientifiques et les possibilités pour les PRAG docteurs et qualifiés d'accéder aux fonctions de maîtres de conférences. Quant à la forme –ce discours tenu aux seuls présents au CTPU (même s'il est diffusé par ailleurs)–, c'est une vraie provocation à l'égard de tous ceux qui portent solidairement les revendications propres à améliorer le service public et les carrières.

Les manœuvres dilatoires de Valérie Pécresse doivent cesser et la ministre doit apporter immédiatement des réponses substantielles à l'ensemble des revendications. Les mobilisations doivent se poursuivre avec l'intensité que procure le soutien majoritaire de la communauté de la recherche et du supérieur. Et c'est du côté du ministère que viennent donc les plus lourdes menaces provocantes et déstabilisatrices sur le second semestre de l'année universitaire.

Le SNESUP dénonce l'attitude et le discours obstinés de la ministre et appelle tous les universitaires à assurer le succès des manifestations du 24 mars.

(*) Le CTPU, mis en échec ce 23 mars, est maintenu pour le 24, malgré notre demande de report (voir ci-dessous). Le SNESUP, comme l'ont décidé ses instances, y portera avec la détermination que lui donnent ses 7 élus sur 15, la voie résolue des universitaires qui rejettent très largement la prétendue réécriture du décret statutaire.

Madame la Ministre,

Vous savez, comme nous, la très forte détermination d'un très grand nombre d'universitaires pour voir améliorer tant l'enseignement supérieur et la recherche dans notre pays et dans ses établissements publics, que leurs propres conditions de travail, de carrières et de rémunérations.

A des revendications à la fois précises et pluri-thématiques, il nous semble qu'il faut absolument construire des réponses globales d'un caractère fortement politique pour lesquelles l'ensemble des organisations qui impulsent le puissant mouvement revendicatif actuel sont solidairement ensemble vos interlocuteurs. Nous avons déjà dit et écrit que le fractionnement des dossiers n'est pas dans un premier temps la méthode appropriée. L'idée d'une charte accompagnant le décret statutaire, voire celle d'une médiation sur le même sujet, ainsi qu'une réunion thématique avec certaines des organisations syndicales des organismes de recherche, ont été récuses par la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche. De la même façon, après le boycott de la réunion du CTPU de ce lundi 23 –que nous souhaitons–, nous vous demandons une nouvelle fois, avec force, de renoncer, dans les circonstances actuelles, à convoquer le CTPU le mardi 24 mars prochain en tant que seconde convocation si le quorum n'est pas atteint ce lundi 23. Nous vous appelons donc encore une fois, Madame la Ministre, avec les milliers d'universitaires déterminés à voir aboutir leurs revendications, à faire connaître publiquement dès maintenant des changements significatifs dans les projets de textes et projets de dispositifs que vous avez envisagés ; changements qui seraient de nature à rendre possible et constructive une rencontre sur l'ensemble des dossiers et qu'appellent nos mobilisations et manifestations déterminées. [...]

LE MARDI 24 MARS, MANIFESTONS

Aix : 14 h, lancer de chaussures

Amiens : 11 h, gare d'Amiens pour prendre le train

de 12 h 13 en direction de Paris

Bordeaux : 14 h, pl. de la Victoire et 21 h, place de la Bourse pour une manif aux flambeaux avec rencontre à 21 h 30 sur le Pont de Pierre avec les enseignants du second degré

Caen : 16 h 30, à Phénix

Clermont-Ferrand : 10 h, place Gergovia

Dijon : rendez-vous à 14 h devant le rectorat et manif nocturne à 19 h 30 place de la Libération.

Grenoble : 11 h, campus St Martin d'Hères jusqu'au rectorat

Lille : 14 h 30, Porte de Paris

Paris : 14, Port Royal

Poitiers : 14 h, départ université amphi J

Reims : 10 h, place Drouet d'Erlon

Rouen : 15 h 30, rectorat

Rennes : 17 h 30, place de la Mairie

Strasbourg : 15 h, parvis de la fac de droit

Toulouse : 14 h, place du Capitole

....